

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé  
au  
Moniteur  
belge

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

05 JUIN 2026

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0476 440 640

Nom

(en entier) : B TO B

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Rue De l'Archiduc 2 - 1400 Nivelles

**Objet de l'acte : Démissions**

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à 16 heures, les actionnaires de la société B to B SRL se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social de la société. La séance est présidée par SAMPOUX BUSINESS ACTIVITIES SRL, administrateur, représentée par son représentant permanent, Monsieur Fabian Sampoux.

1. Composition de l'assemblée Sont présents ou valablement représentés les actionnaires repris sur la liste de présence annexée au présent procès-verbal. L'ensemble des actions étant représenté, l'assemblée peut valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

2. Ordre du jour L'assemblée est appelée à délibérer sur les points suivants :

- prise d'acte de la démission de deux administrateurs ;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publication.

3. Délibérations et résolutions

Première résolution – Démission des administrateurs

L'assemblée prend acte de la démission de son mandat d'administrateur de :

- NICO PACK CONSULT SRL, inscrite à la BCE sous le numéro 0715.881.774, ainsi que de son représentant permanent, Monsieur Nicolas Paquet ;
- Sablière Consult SRL, inscrite à la BCE sous le numéro 0837.563.821, ainsi que de son représentant permanent, Monsieur Frédéric Bertin.

L'assemblée leur donne décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution – Pouvoirs

L'assemblée confère tous pouvoirs à Madame Delphine Dieu, employée de la société Compass Accounting SRL (TVA BE 0691.853.983), dont le siège est établi Faubourg de Mons 65 à 1400 Nivelles, avec faculté de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, du Moniteur belge et de toute autre administration compétente.

4. Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures. Après lecture du présent procès-verbal, celui-ci est approuvé et signé par les actionnaires présents ou représentés.

Fait à Nivelles, le 1er juin 2026.

SAMPOUX BUSINESS ACTIVITIES SRL, président, administrateur représenté ici par Fabian Sampoux représentant permanent

Dieu Delphine, mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/06/2026 - Annexes du Moniteur belge